



FSU 59 - 62

Spécial retraité.e.s

Octobre 2021

EDITO Bien vivre sa retraite : une exigence

Ce titre, c'est aussi le mot d'ordre mis en avant lors de la journée nationale d'actions du 1^{er} octobre dernier à l'appel de la FSU et des autres organisations syndicales et associatives de retraité.e.s du groupe des 9. La 1^{re} revendication portée dans les rassemblements, les manifestations et par les délégations de nos organisations auprès de pouvoirs publics concerne le pouvoir d'achat. L'exigence d'une augmentation significative des pensions de retraite a été rappelée. Depuis que les retraites n'évoluent plus en fonction de l'augmentation des salaires mais selon l'indice des prix à la consommation, la dégradation du pouvoir d'achat des retraité.e.s est continue. Les augmentations des retraites au compte-gouttes, quand il y en a eu, n'ont pas empêché cette régression de leur pouvoir d'achat.

La lutte revendicative n'a pas encore réussi à inverser la tendance, même si les gouvernements n'ont pas pu aller aussi loin qu'ils le souhaitaient dans la taxation des retraité.e.s, par la CSG notamment. Mais voilà, depuis plusieurs semaines la question du pouvoir d'achat fait irruption sur la scène médiatique. Elle est en passe de devenir la préoccupation N°1 des Français.e.s pour les élections présidentielles du printemps prochain. Le gouvernement fait feu de tout bois pour contrer l'envolée des prix de l'énergie mais ce ne sont pas quelques étincelles qui vont réduire le développement de la pauvreté dans notre pays. Le mouvement des Gilets Jaunes avait démarré en réaction à l'augmentation des taxes sur les carburants avant de s'étendre à la question des salaires et des difficultés à vivre décemment. Le souvenir de ce mouvement hante toujours la mémoire des gouvernants.

C'est dans ce contexte que le groupe des 9 a décidé d'accentuer la pression pour obtenir une augmentation conséquente des pensions et ainsi l'amélioration du pouvoir d'achat des retraité.e.s. Un appel unitaire vient d'être lancé aux retraité.e.s pour aller manifester à Paris le jeudi 2 décembre prochain. Pour la réussite de cette manifestation unitaire et pour y participer n'hésitez pas à nous contacter.

Nous portons aussi depuis des années la revendication d'une loi sur l'autonomie, qui dans le cadre de la Sécurité Sociale donnerait à chaque individu les moyens de vieillir dignement. Mais le gouvernement après avoir maintes fois reporté la présentation de son projet de loi, n'envisage pas de donner les moyens nécessaires à une vraie politique publique de l'autonomie.

Nous organisons à nouveau le lundi 29 novembre prochain, après une interruption due au contexte sanitaire, le Forum annuel des retraité.e.s FSU du Nord-Pas-de-Calais. Il se déroulera à la Bourse du Travail de Lille. Les informations se trouvent en dernière page et vous pouvez vous inscrire sans tarder. Ce sera aussi l'occasion de nous préparer à la manifestation nationale à Paris quelques jours plus tard. Alors à bientôt.

Jean Paul Machen retraité FSU SFR 59-62,
Catherine Piecuch secrétaire FSU Nord-Pas-de-Calais,
Didier Costenoble secrétaire FSU Nord

Faisant suite à la forte mobilisation du 1er octobre et face à un gouvernement et un patronat qui restent sourds à leurs exigences sociales, les organisations syndicales et associatives des retraités-es du groupe des 9 appellent à une

puissante manifestation le 2 décembre à PARIS



Bilan de la journée du 1er octobre



Dans le cadre de la journée nationale d'action du 1^{er} octobre (30^{ème} anniversaire de la journée internationale des personnes âgées), le groupe des 9 (G9) appelait à des manifestations et/ou rassemblements partout en France et dans les territoires ultra-marins.



Pour le Nord, des rassemblements ont été organisés à Douai, Cambrai et Lille. Le G9 a été reçu en préfecture pendant trois quarts d'heure. Les diverses doléances ont été rappelées. En fin d'audience, un dossier a été remis contenant entre autres, une copie du courrier adressé à Mme Bourguignon le même jour et une copie de la lettre adressée au président du département du Nord dénonçant le retard pris dans le renouvellement du CDCA 59.

Pour le Pas de Calais, des rassemblements se sont tenus à Lens, Béthune, Calais et Boulogne. La sous-préfète a reçu une délégation à Béthune. A Arras, il y a eu une première audience avec le chef de cabinet du Préfet et une deuxième auprès de la vice-présidente du conseil départemental en charge de l'âge et de l'autonomie et présidant le CDCA 62.

Dans nos deux départements, les rassemblements ont réuni plusieurs centaines de personnes et les représentants de l'État ont pris bonne note de nos revendications et ont promis de les faire remonter à qui de droit.

F. Lecher

2022 : année de congrès national

Le dernier congrès national de la FSU s'est tenu à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre 2019. Avec un léger décalage dû à la crise sanitaire que nous venons de traverser, **le 10^{ème} congrès national de notre fédération se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022.**

Ce congrès sera précédé par **les congrès départementaux les 6 et 7 janvier 2022 pour le Nord (à Lille) et pour le Pas-de-Calais (à Arras).**

Pour préparer ces congrès, les syndiqués sont d'abord invités à **voter entre le 4 et le 25 novembre sur le rapport d'activité national et sur les orientations à venir.** Ce sont les syndicats nationaux qui organisent le vote, le dépouillement et transmettent les résultats à la FSU.

Les syndiqués peuvent aussi venir **débattre** lors de la journée de commissions où seront élaborés les amendements sur les textes proposés par les rapporteurs nationaux, **le lundi 6 décembre toute la journée à l'INSPE de Villeneuve d'Ascq (lieu unique pour les deux départements).**

Retraité-e-s, nous sommes des syndiqué-e-s à part entière ; il nous faut donc investir les congrès départementaux, car si actif-ve-s et retraité.e.s partagent les mêmes valeurs et ont des revendications communes, les retraité.e.s ont des revendications spécifiques. De plus il est nécessaire que la FSU reconnaisse pleinement l'importance de la place des retraités dans la société et dans le syndicalisme et s'approprie ces revendications. Notre apport est donc indispensable . N'hésitez pas non plus à envoyer des contributions pour enrichir le débat.

Sur les mesures peu de chagrin du PLFSS 2022 sur la prise en charge de la perte d'autonomie après l'abandon fin juillet 2021 de la grande loi promise par Emmanuel Macron et sur laquelle de nombreux travaux avaient déjà été faits, sur la Protection Sociale Complémentaire (dont sont exclus les retraités) par exemple, nous avons à présenter et développer nos arguments.

Ensemble, soyons nombreux dans les réunions proposées !

A.Huret

Agence régionale de la santé : ARS

La loi dite Bachelot (2009) a institué les **ARS**, outil de gouvernance du ministère de la santé au plan régional. Il ne faut pas surestimer les moyens financiers des agences dont les crédits sont largement « fléchés » par le ministère, elles ont une action possible à la marge à partir du FIR (fonds d'intervention régional ; appels à initiatives et à projets...).

En revanche le directeur général, nommé en conseil des ministres est un véritable **préfet de la santé** doté de pouvoirs étendus : veille et contrôle sanitaire et à ce titre il peut fermer des services et établissements de santé, signe des contrats d'objectifs et de moyens avec tout établissement de santé et médico-social. Enfin, les ressources en personnels sont modestes et en diminution comme dans la plupart des services de l'Etat.

À côté des services de l'ARS la « **Démocratie en santé** » a été instituée qui rassemble acteurs, professionnels, représentants des collectivités territoriales et d'usagers etc ... 2 instances principales : la **CRSA** (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) et **CTS** (Conférence Territoriale de la Santé) au nombre de **6 pour les 5 départements**. L'expression de la FSU se fait au titre de représentants d'usagers issus des CDCA 59 et 62.

Ces instances sont consultatives, organisées en commissions (5 à la CRSA, 2 au CTS) saisies ou autosaisies sur de multiples dossiers parfois très techniques et complexes. La représentation des usagers reste modeste, une composante parmi beaucoup d'autres.

La référence générale est le **PRS** (Projet Régional de Santé établi pour 5 ans) qui définit des objectifs censés améliorer les indicateurs de santé très mauvais dans notre région par rapport aux moyennes nationales. Par ailleurs, la situation catastrophique des **EHPAD et des services à domicile** est devenue un sujet prioritaire. La pandémie a submergé les activités et les services, l'ARS ayant tenté, avec ses très modestes moyens de coordonner les différents acteurs (préfecture, professionnels, collectivités territoriales...) dans un contexte de pénuries de toutes sortes et généralisées.

Actuellement, les conséquences du « **Sécur de la santé** » et le **plan de relance de l'économie** devraient se traduire par des investissements et implantations de matériels tant au plan strict de l'espace sanitaire (abondement des déficits des hôpitaux publics, travaux, constructions...) que du secteur médico-social. Des retards importants à combler avec des moyens loin d'être à la hauteur des besoins.

G. Bouchart

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie : le CDCA

Pour le Nord, la FSU siège au CDCA. Francis Lecher (retraité SNES, titulaire), Charles Suquet (retraité SNESUP, suppléant) vont prendre le relais de Joëlle Maati et Jocelyn Gérard. En raison de la pandémie le mandat du CDCA a été prolongé de mars 2020 à juin 2021, mais depuis aucun arrêté fixant la nouvelle composition n'a été pris.

Le CDCA Nord est en panne prolongée. Exceptée une esquisse de bilan sanitaire présentée en visio-conférence pendant le confinement, une seule séance de travail en juin 2021 portant sur le 2^{ème} bilan de fonctionnement de sa Formation Personnes Agées, a pu avoir lieu après demande réitérée au vice-président du Conseil Départemental du Nord, en charge du CDCA.

Les sujets sur lesquels nos représentants syndicaux et associatifs (CGT, CFE-CGC, FGR-FP, FO, FSU et Solidaires) ont travaillé ou demandé un bilan de l'action au département concernant : habitat inclusif, services à la personne, dispositif pour les personnes isolées, bilan EHPAD et domicile, restent sans écho.

Les organisations du groupe des 9 ont donc interpellé la Ministre Mme Bourguignon, le Président du Conseil Départemental et le Préfet. Les courriers ont été remis le 1^{er} octobre lors de l'audience en préfecture de Lille accordée avant la manifestation aux représentants des Retraités.es.

J. Maati

Pour le Pas de Calais, les organisations syndicales siégeant au CDCA se sont réunies dans le groupe de travail "**Future loi Grand âge et Autonomie, création de la 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale dédiée à l'autonomie**". Une "Contribution au Laroque de l'autonomie" a été élaborée en novembre 2020 et adoptée par le CDCA du 10 mars 2021.

Vous trouverez ci-dessous les liens et le QR code de cette contribution et les comptes rendus du CDCA.

G. Bouchart

<https://hidrive.ionos.com/lnk/0wSTGtf6>



<https://hidrive.ionos.com/lnk/LlyTGjoF>



<https://hidrive.ionos.com/lnk/xUyTml00>



Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir ces documents par mail en pièce jointe, il suffit d'en faire la demande à jeanpaulmachen@gmail.com en indiquant nom, prénom, syndicat national d'appartenance et département de résidence.

Les membres des CDCA sont nommés pour 3 ans. Actuellement ils sont en voie de renouvellement.

La FSU a proposé

Pour le CDCA 59 : F Lecher (titulaire) et C Suquet (suppléant).

Pour le CDCA 62 : G Bouchard (titulaire) et D Lamirand (suppléant).

Pour le CRCA 62 siégeront G Bouchard (FSU) et F Thomas (les aînés ruraux).

Si vous désirez avoir des renseignements sur le CDCA 59, 62 ou sur l'ARS, vous pouvez les contacter via les courriels :

Pour le Nord : cdca-fsu59@fsu59-62.fr

Pour le Pas de Calais : cdca-fsu62@fsu59-62.fr



Le forum retraités-es de la FSU

Le lundi 29 novembre 2021

Bourse du travail de Lille

254 Boulevard de l'usine

Ce forum est organisé par les Sections Fédérales des Retraités-es (SFR) de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) Nord - Pas de Calais

Le thème est : Bien vivre sa retraite : une exigence.

9h-9h30 : accueil

9h30 : présentation, ordre du jour

9h45-12h30 : interventions de Marylène Cahouet et Michel Salingue sur les grands dossiers en cours et débats avec la salle

12h30-13h : moment convivial

13h-15h : repas traiteur sur place sur inscription

La participation au repas s'élève à 17€ et sera réglée sur place.

L'inscription préalable obligatoire - pour une bonne organisation - **se fera avant le 19 novembre**

auprès de :

- ▶ Agnès Huret : agnes.huret@ouvation.org
- ▶ André Léger : 06 37 39 43 41 ou leger.andre59@gmail.com
- ▶ Jean-Paul Machen : 06 74 53 26 03 ou jeanpaulmachen@gmail.com

Les retraité.e.s de la FSU 59 - 62 disposent d'une liste de diffusion.

Pour vous y inscrire, envoyer un mail à Philippe Enclos : philippe.enclos@free.fr en précisant le syndicat FSU d'appartenance et le département de résidence : 59 ou 62.

Sites à visiter régulièrement :

FSU 62 : <https://fsu62.fsu.fr/>

FSU 59 : <http://www.fsu59.fr/>

FSU Nationale : <https://fsu.fr/>



Spécial retraité.e.s FSU 59 - 62

Directeur de la publication : JP Machen

Impression : FSU 59

Mise en page : F Lecher sur scribus